

# DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant  
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.  
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J  
BOULEVARD INTERNATIONAL 55  
B-1070 BRUSSELS  
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

## **BioClean Vector BVAE**

*Applicable à compter du : [2024/08/30]*

**EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie I**

est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe IV (Module A) du règlement.



Guido Van Duren  
Director - Regulatory affairs  
Ansell

Lieu : Bruxelles  
Date : 2024/08/30

# DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant  
NITRITEK (M) SDN BHD,  
NO.2, JALAN JURUNILAI U1/20,  
SEKSYEN U1, HICOM GLENMARIE  
INDUSTRIAL PARK,  
40150 SHAH ALAM,  
SELANGOR,  
MALAYSIA

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

## **BioClean Vector BVAE**

*Applicable jusqu'au : [2024/08/29]*

**EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie I**

est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe IV (Module A) du règlement.



Guido Van Duren  
Director - Regulatory affairs  
Ansell

Lieu : Bruxelles  
Date : 2019/03/25